



MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21
Fax 021 845 17 35
E-mail: municipalite@chenit.ch

La Municipalité du Chenit
à son Conseil Communal

PREAVIS N° 03/2022

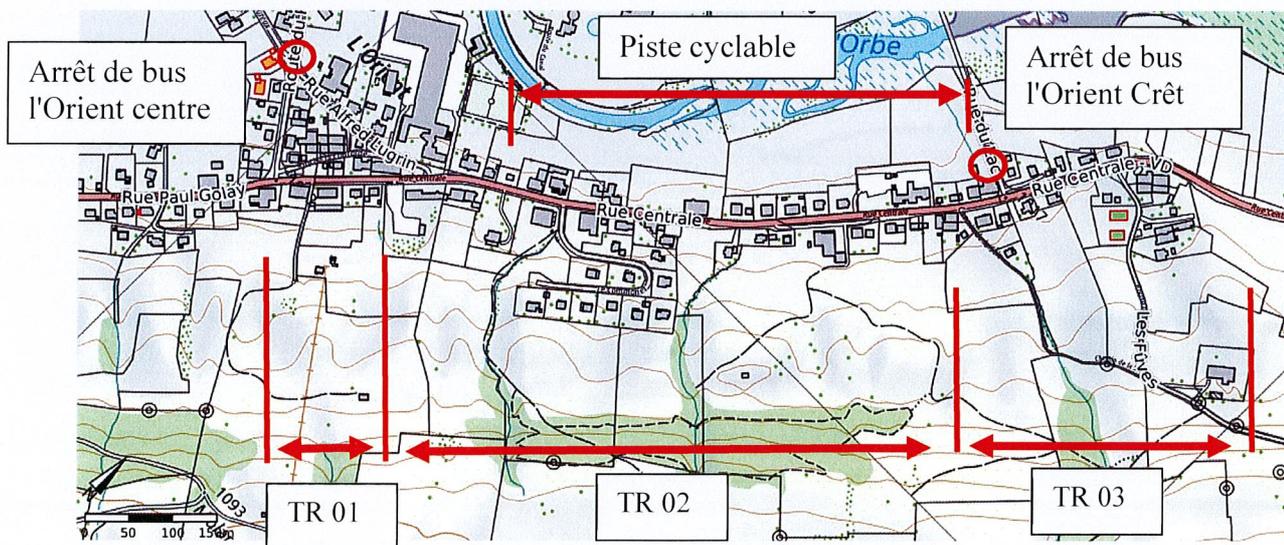
Objet : Traversée du village de l'Orient - Réalisation du tronçon no 03 et arrêts de bus

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Dans le cadre du préavis 04/2020 pour l'octroi du crédit d'étude en vue de la réfection de la traversée de l'Orient le projet élaboré se compose de 5 secteurs distincts :

- Tronçon 01 - Entrée sud ouest - giratoire - Rue Centrale 2 à 10
- Tronçon 02 - Partie centrale - Rue Centrale 12 à 44
- Tronçon 03 - Entrée nord est - Rue Centrale 48 à 60
- Piste cyclable
- Arrêts de bus "l'Orient Centre" et "l'Orient Crêt"



Situation générale des secteurs du projet

A ce stade des études, la planification de principe retenue est la suivante :

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|----------------|-------------|-------------|----------------------|----------------------|
| Tronçon 01 | Réalisation | | Revêtement définitif | |
| Tronçon 02 | Etude | Etude | Réalisation | Revêtement définitif |
| Tronçon 03 | Etude | Réalisation | Revêtement définitif | |
| Piste cyclable | | Etude | Etude | Réalisation |
| Arrêts de bus | Etude | Réalisation | | |

Planification de principe

Dans ce contexte la Municipalité sollicite maintenant l'accord du Conseil communal pour :

- Approuver le projet retenu du tronçon 03 et des arrêts de bus
- Approuver le crédit nécessaire à la réalisation du tronçon 03 et des arrêts de bus

Le tronçon no 03 a été soumis à l'enquête publique du 27 novembre au 26 décembre 2021. Cette enquête publique a suscité 1 opposition retirée après accord trouvé avec les opposants.

Pour être éligible à l'octroi des subventions et dans le respect de la loi sur les marchés publics, l'entier du projet de réfection de la traversée de l'Orient, d'un montant supérieur à CHF 500'000.-, a été mis en appel d'offre publique en une fois le 10 mars 2021. Pour mémoire, seule la réalisation de la piste cyclable, actuellement à l'étude, fera l'objet d'un appel d'offre distinct.

Le solde du projet fera l'objet de préavis distincts aussi bien pour l'approbation du projet que pour l'approbation du crédit de construction.

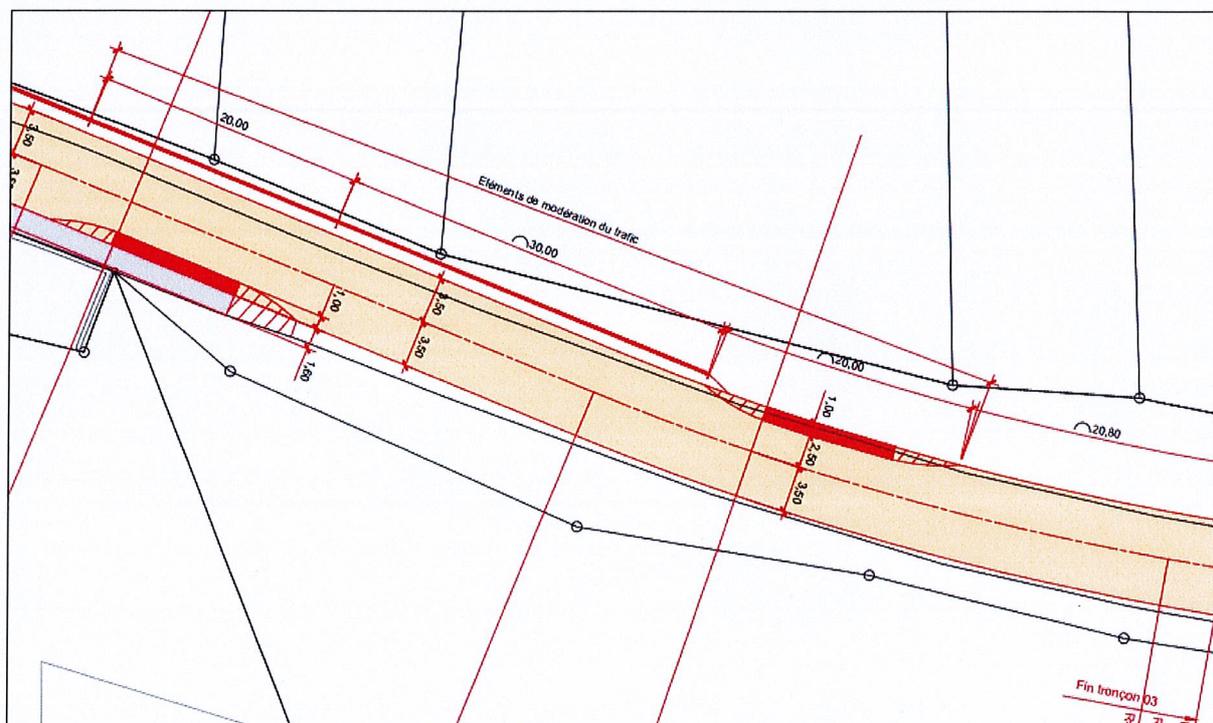
Description du projet

Le tronçon 03 - Entrée nord est correspond aux éléments suivants :

- Chicane de modération de trafic marquant l'entrée nord est du Village
- Réfection de la rue Centrale jusqu'au chemin de la Scie et raccordement à la rue du Lac
- Aménagement d'un trottoir de part et d'autre de la chaussée avec raccordement aux arrêts de bus "l'Orient Crêt"



Tronçon 03 - Plan de situation (projet en jaune et rouge)



Plan de détail de la chicane (projet en jaune et rouge)

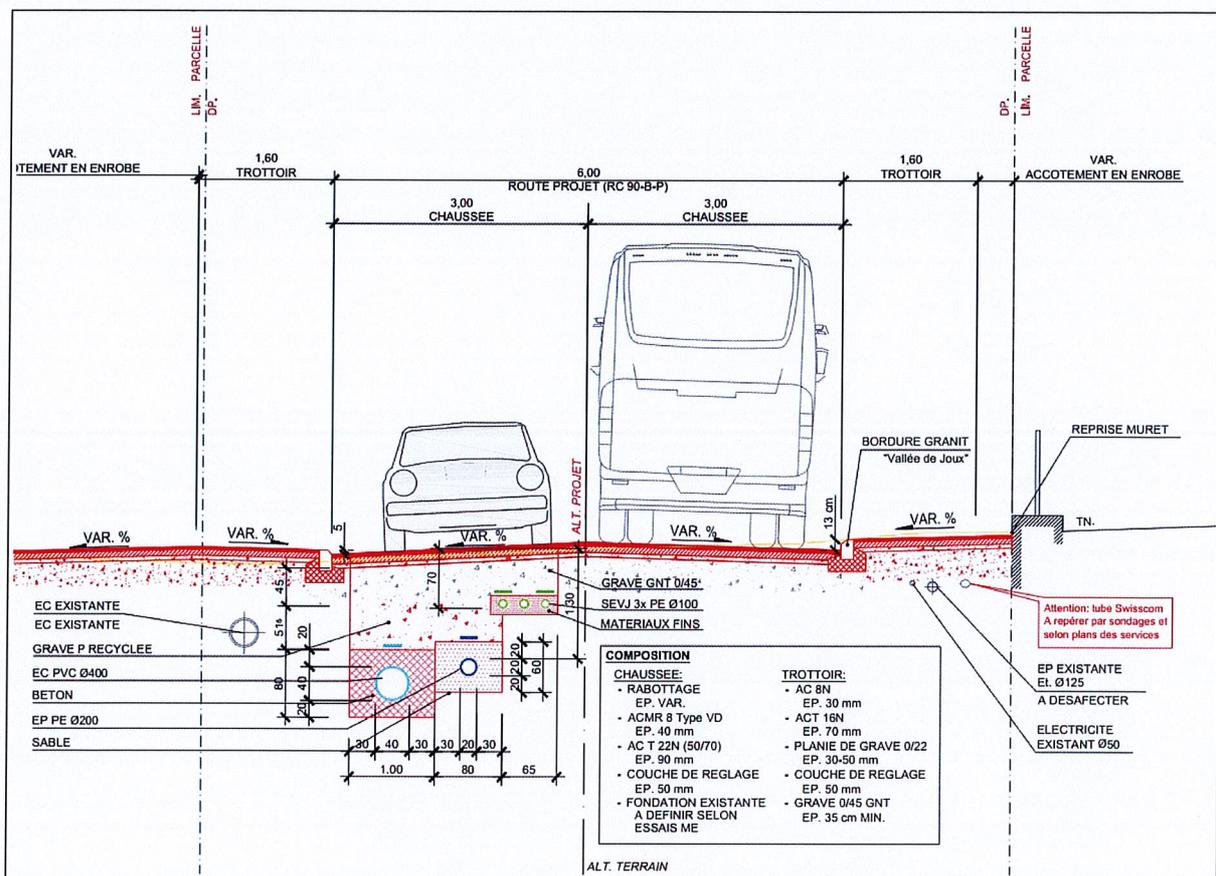
Pour mémoire, les travaux communaux seront les suivants :

- Reprise de la récolte des eaux claires
- Remplacement des bordures
- Remplacement du coffre et de l'enrobé du trottoir
- Remplacement du coffre routier (ép. moy. 60cm) et de l'enrobé avec mise en place d'enrobé de type macro-rugueux pour l'assainissement du bruit routier.

En parallèle, les interventions suivantes seront réalisées sur les différents réseaux privés ou publics :

- Mise en conformité du réseau électrique et d'alimentation de l'éclairage public - SEVJ
- Mise en conformité du réseau SWISSCOM
- Remplacement de la conduite d'eau potable - VALREGIEAUX

Ces travaux seront pris en charge par les propriétaires des réseaux.

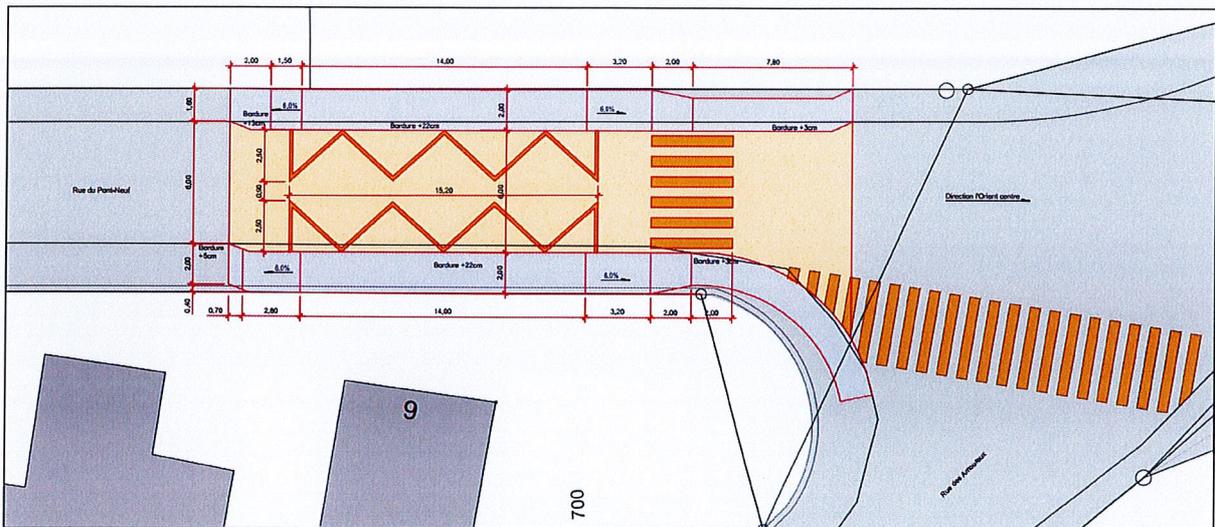


Tronçon 03 - Coupe type

Les arrêts de bus "l'Orient Centre" et "l'Orient Crêt" seront réalisés selon les principes suivants :

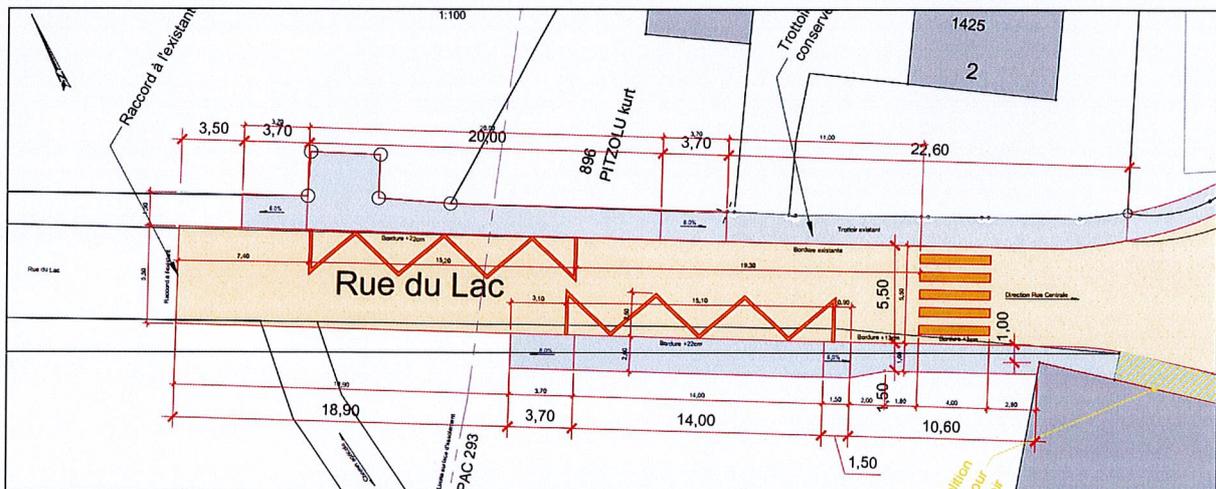
- Mise en conformité selon la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHAND)
- Réalisation d'un quai avec bordures d'accostage type KSB à + 22cm
- Réalisation de rampes d'accès à 6%
- Marquage et signalisation

Afin d'assurer une disponibilité des emprises nécessaires à la réalisation des arrêts de bus, l'arrêt "l'Orient Centre" doit être déplacé d'environ 80.00m au niveau du carrefour Amoureux/Pont neuf.



Arrêts de bus l'Orient Centre - Situation

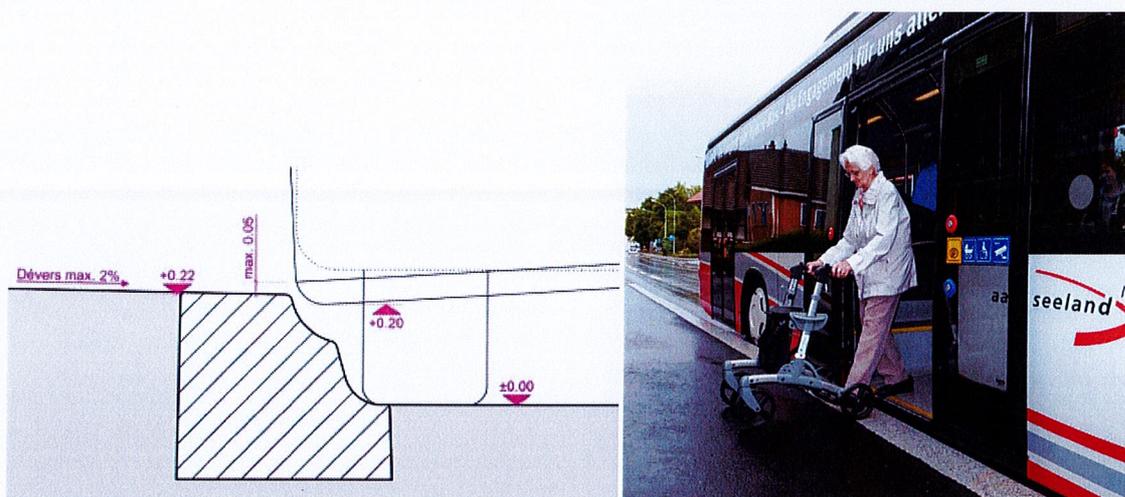
La position de l'arrêt "l'Orient Crêt" demeure quant à elle inchangée. Le projet prévoit par contre la création d'un trottoir et la déconstruction partielle de la ferme parcelle RF 898 (Jean Marcel Capt) pour assurer une liaison continue avec le trottoir de la rue Centrale.



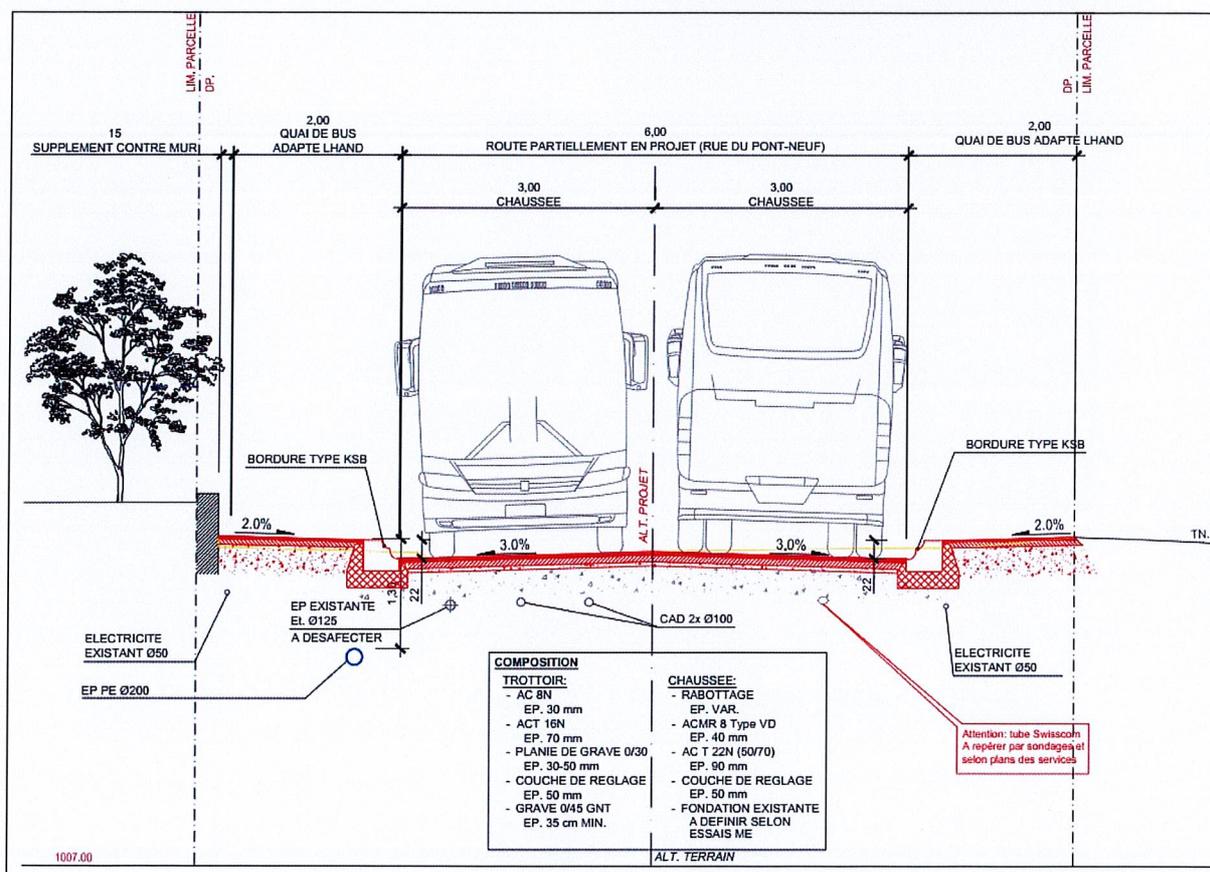
Arrêts de bus l'Orient Crêt - Situation

Les bordures d'accostage permettent au bus de s'approcher au plus près du quai et de permettre un accès au plancher bas en minimisant au maximum l'espace entre le marchepied et le quai.

Consciente de l'importance d'offrir aux utilisateurs des transports publics, des abris-bus, la Municipalité continue d'étudier diverses variantes.



Arrêts de bus LHAND - Principe des bordures d'accostage



Arrêts de bus - Profil type

Devis

Les démarches et réflexions menées dans le cadre du précédent préavis 04/2020 pour le crédit d'étude ont permis d'affiner le projet et de définir le montant à prévoir pour la réalisation du tronçon 03 et des arrêts de bus compatibles LHAND:

| Montants prévus - TTC | |
|---|------------------------|
| Installations de chantier | CHF 180'000.- |
| Réfection Rue Centrale | CHF 800'000.- |
| Réseau eaux claires | CHF 320'000.- |
| Revêtement final, marquage, signalisation | CHF 15'000.- |
| Arrêts de bus LHAND | CHF 35'000.- |
| Total Travaux - Génie civil | CHF 1'350'000.- |
| Honoraires ingénieur et géomètre | CHF 70'000.- |
| Frais divers (abornements, emprises, constats...) | CHF 65'000.- |
| Total honoraires et frais divers | CHF 135'000.- |
| TOTAL DU PREAVIS TTC | CHF 1'485'000.- |

Financement

Concernant la réfection complète de la traversée de l'Orient, hors piste cyclable, la rentrée des soumissions a permis d'affiner le montant global prévisible du projet (travaux + honoraires) à charge de la Commune du Chenit à CHF 5'200'000.-.

Le tronçon 01 a fait l'objet du préavis 05/2021 et le crédit octroyé était de CHF 980'000.-

Pour le tronçon 03, devisé à CHF 1'485'000.-, la dépense d'investissement sera comptabilisée à l'actif du bilan, dans les investissements du patrimoine administratif sous compte 9141.41. Le financement se fera par les liquidités courantes, et au besoin, par un recours à l'emprunt et ceci dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.00 de la présente législature.

L'amortissement se fera en 30 ans au maximum par le budget de fonctionnement compte 430.3311.41.

Des subventions cantonales en lien avec cette réfection peuvent être attendues concernant les travaux liés au remplacement du système d'évacuation des eaux de route (grilles, chambres et canalisations) et aux travaux de fourniture et pose des enrobés. Ces subventions viendront en diminution de l'investissement total.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

Vu le préavis n° 03/2022,

Oùï le rapport de la Commission d'étude,

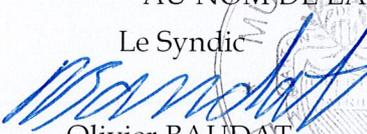
Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :

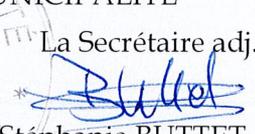
1. autorise la Municipalité à réaliser les travaux concernant le tronçon routier no 03 de la traversée de l'Orient ainsi que les arrêts de bus et approuve le projet routier au sens de la loi sur les routes ;
2. alloue dans ce but un crédit de CHF 1'485'000.- ;
3. décide de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine administratif, compte 9141.41 et de l'amortir en maximum 30 ans par le budget de fonctionnement compte 430.3311.41 ;
4. autorise la Municipalité à emprunter, si nécessaire, la somme de CHF 1'485'000.- dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.- de la législature 2021-2026.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire adj.


Olivier BAUDAT


Stéphanie BUTTET

Délégués municipaux : - M. Michel Vullioud

- M. Stives Morand

Autres délégués : - Bureau technique communal